



Guide de planification

Formation sur la consommation d'alcool et la grossesse à l'intention des médecins

**best start
meilleur départ**

Ontario's maternal, newborn and early
child development resource centre
Centre de ressources sur la maternité,
les nouveau-nés et le développement
des jeunes enfants de l'Ontario



Ontario
Petite enfance

Remerciements :

Ce matériel de formation des médecins sur la consommation d'alcool et la grossesse a été élaboré en partenariat avec :

- *Motherisk* • Centre de toxicomanie et de santé mentale • Division de la santé publique et des services communautaires de la ville de Hamilton • Santé Canada, Direction générale de la santé de la population et santé publique, Région de l'Ontario
- *Breaking the Cycle* • *FASworld Canada* • *AWARE* • Centre de ressource de FOCUS
- *Equay wuk* • et un groupe de médecins engagés

Meilleur départ : Centre de
ressources sur la maternité, les
nouveau-nés et le développement des
jeunes enfants de l'Ontario
a/s du COIP
180, rue Dundas Ouest, bureau 1900
Toronto (Ontario) M5G 1Z8
Tél. : (416) 408-2249
ou 1 800 397-9567
Télé. : (416) 408-2122
Courriel : beststart@beststart.org
www.beststart.org

Le présent document a été produit grâce à des fonds accordés par les Centres de la petite enfance de l'Ontario. Le programme « Meilleur départ : Centre de ressources sur la maternité, les nouveau-nés et le développement des jeunes enfants de l'Ontario » est un programme clé du Centre ontarien d'information en prévention (COIP) et est financé par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario. Les informations contenues dans ce document reflètent les opinions de leurs auteurs et n'expriment pas nécessairement les points de vue officiels du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario ou des Centres de la petite enfance de l'Ontario.

Note : Les termes employés dans le présent document pour désigner des personnes sont pris au sens générique; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

Introduction :

Meilleur départ a mis en place, en collaboration avec ses partenaires, un programme de formation à l'intention des médecins sur la consommation d'alcool et la grossesse. Ce programme, intitulé « Faciliter le changement », est axé sur la prévention primaire, qui consiste à interroger, conseiller et aider les femmes en matière de consommation d'alcool et de grossesse. Il a pour objectif d'aider les médecins à repérer les femmes qui consomment de l'alcool et à leur dispenser les soins appropriés avant et pendant la grossesse.

L'exposition prénatale à l'alcool peut entraîner un grand nombre de problèmes permanents, dont des anomalies telles que des traits faciaux particuliers, des lésions cérébrales, un faible poids à la naissance et des malformations congénitales. En fournissant des informations et un soutien adéquats aux femmes avant et pendant la grossesse, les médecins peuvent jouer un rôle prépondérant dans la prévention et la réduction de l'exposition prénatale à l'alcool. La série de documents de formation « Faciliter le changement » a été élaborée dans le but d'aider les collectivités à offrir aux médecins des formations efficaces sur les stratégies de prévention et d'intervention en matière de consommation prénatale d'alcool.

Le présent guide vous aidera à planifier une formation pour médecins sur la consommation d'alcool et la grossesse. Vous y trouverez une description des principales étapes de la mise en œuvre d'une telle formation et des informations générales couvrant les thèmes suivants :

- Connaissances et pratiques des médecins;
- Implication des médecins;
- Sujets d'intérêt;
- Pratiques cliniques efficaces;
- Élaboration du budget de la formation;
- Crédits en formation médicale continue;
- Choix d'un formateur;
- Affiches et ressources;
- Évaluation de la formation.

Pour vous aider à organiser une formation réussie pour les médecins dans votre collectivité, Meilleur départ met également à votre disposition les ressources suivantes :

- Listes de personnes qualifiées qui peuvent assurer des formations locales;
- Matériel de formation comprenant une trousse du formateur et un manuel du participant;
- Fiches de consultation pour les médecins;
- Ressources destinées aux patientes, telles que des affiches et des documents d'information;
- Matériel d'affichage.

Pour toute question ou pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Meilleur départ (voir l'annexe 2).



1. Qui peut avoir une influence sur la consommation prénatale d'alcool?

La plupart des femmes consultent un médecin pendant leur grossesse. Celui-ci est donc bien placé pour leur poser des questions sur leur consommation d'alcool et leur offrir des services de counseling, de soins et d'aiguillage appropriés. De plus, les médecins sont considérés comme une source d'information fiable par le grand public. La plupart des gens se disent en effet prêts à faire des changements concernant leur santé s'ils sont recommandés par un médecin.

Les premières semaines de grossesse constituent une phase délicate particulièrement sensible aux méfaits de la consommation d'alcool. Les médecins qui soignent des femmes avant et pendant la première période de leur grossesse ont donc un rôle essentiel à jouer pour prévenir ou limiter les dommages, en évaluant la consommation d'alcool de leurs patientes et en leur offrant des conseils utiles, ainsi que des services de counseling et d'aiguillage.

Il est particulièrement important d'assurer une formation sur le sujet aux médecins de famille car ces derniers dispensent des soins à :

- Des femmes qui peuvent tomber enceintes;
- Des femmes qui envisagent une grossesse;
- Des femmes qui viennent confirmer une grossesse;
- Des femmes enceintes.



Les informations sur l'alcool et la grossesse peuvent également être utiles à d'autres fournisseurs de soins de santé travaillant dans des domaines variés. Une formation, brève ou approfondie, sur le sujet peut servir aux catégories de fournisseurs de soins de santé suivants :

- Médecins spécialisés en soins obstétricaux;
- Sages-femmes;
- Pédiatres;
- Infirmières cliniciennes et praticiennes;
- Personnel administratif;
- animateurs de cours prénatals.

2. Que savent les médecins au sujet de la consommation prénatale d'alcool?

Bien que les gens soient de plus en plus conscients des dommages causés par la consommation prénatale d'alcool, le degré de sensibilisation demeure insuffisant dans certains milieux. Si la plupart des Canadiens réalisent à présent que la consommation d'alcool pendant la grossesse peut entraîner des problèmes permanents, certains groupes de la population sont toujours inconscients des risques. De plus, des questions telles que les limites de sécurité en matière de consommation prénatale d'alcool et le moment opportun pour arrêter de boire continuent de créer une certaine confusion.

Si certains médecins ont de bonnes connaissances en matière de consommation prénatale d'alcool, d'autres :

- N'interrogent pas leurs patientes sur leur consommation d'alcool;
- Donnent des conseils inadéquats sur des questions telles que les niveaux de consommation sans risque pendant la grossesse.

Par ailleurs, les médecins peuvent :

- Se sentir mal à l'aise de poser des questions sur la consommation d'alcool avant et pendant la grossesse;
- Manquer d'informations sur les risques de la consommation prénatale d'alcool;
- Ne pas savoir comment aborder le sujet avec les patientes;
- Ne pas savoir quels conseils donner aux patientes;
- Ne pas connaître les outils de dépistage efficaces;
- Ne pas connaître les services offerts aux femmes qui ont de la difficulté à modifier leurs habitudes de consommation.

Lors de la planification d'une formation à l'intention des médecins, il serait utile d'enquêter auprès de ces derniers pour se faire une idée exacte des opinions, difficultés et pratiques prédominantes concernant la consommation d'alcool pendant la grossesse. Un questionnaire rapide distribué lors de séances scientifiques ou adressé par télécopie ou par courrier peut vous éclairer sur les connaissances et les pratiques des médecins locaux. Pensez à interroger des informateurs clés, comme les médecins chefs, sur les problèmes rencontrés au niveau de la collectivité en matière de pratiques cliniques liées à la consommation d'alcool pendant la grossesse. Un questionnaire-type est fourni à l'annexe 1. Les informations recueillies vous aideront à susciter de l'intérêt pour la formation et à mieux adapter cette dernière aux besoins spécifiques des médecins locaux.



3. Comment accroître l'intérêt pour la formation?

Il est important d'évaluer le degré d'intérêt des médecins avant d'investir temps et argent dans la planification d'une formation à leur intention. Les médecins, en particulier ceux qui traitent des femmes enceintes, ont des horaires très contraignants. De plus, la consommation prénatale d'alcool ne représente pour eux qu'un problème parmi d'autres tout aussi importants. Respectez le fait que les médecins sont des personnes très occupées. Vous n'êtes pas seul à solliciter une partie de leur temps et le courrier qui leur parvient peut être très volumineux. Pour qu'une formation sur la consommation d'alcool et la grossesse soit réussie, il faut que les médecins puissent la considérer comme une priorité et participer activement à sa planification.

Les médecins peuvent être peu motivés pour plusieurs raisons :

- Ils ont d'autres priorités;
- Ils manquent d'informations sur le sujet;
- Ils sont débordés;
- La formation est proposée à une période chargée de l'année.

Parlez à quelques médecins occupant des postes clés pour déterminer leur intérêt pour une formation. Si les niveaux d'intérêt s'avèrent insuffisants, ne vous laissez pas décourager. Prenez un peu de temps pour promouvoir le sujet dans votre collectivité. Vous pouvez par exemple :

- Encourager un médecin engagé à aborder le sujet avec ses collègues au cours d'une conversation;
- Inviter un médecin engagé à une émission de télévision ou de radio consacrée au sujet;
- Publier des informations sur la consommation d'alcool et la grossesse dans des journaux ou bulletins;
- Fournir aux médecins de brèves informations sur les effets de la consommation prénatale d'alcool et les problèmes qui en découlent;
- Fournir aux médecins des informations récentes sur la consommation prénatale d'alcool, par exemple des lignes directrices sur la pratique clinique;
- Fournir aux médecins des ressources actualisées pour leurs patientes, telles que des affiches et des brochures;
- Offrir une formation à d'autres professionnels de la santé.

Il faut du temps pour établir une bonne relation de travail et augmenter le degré de sensibilisation et d'intérêt. Si les niveaux d'intérêt sont peu élevés, gardez les voies de communication ouvertes pour voir si d'autres approches sont possibles. Réévaluez l'intérêt pour la formation à une date ultérieure.

Si des médecins expriment leur intérêt pour une formation sur la consommation d'alcool et la grossesse, vous pouvez recourir à divers moyens pour augmenter le nombre de participants. Par exemple, les médecins reconnaissent plus facilement la pertinence et la valeur d'une formation si elle leur permet d'obtenir des crédits en formation médicale (voir la section 7 pour de plus amples informations sur les crédits en formation médicale continue). De même, le choix d'un formateur réputé ou spécialisé en la matière contribue grandement à renforcer la crédibilité de la formation.

Pensez à des solutions qui permettraient aux médecins d'assister à la formation en dépit de leur emploi du temps exigeant. Les médecins ont peu de pauses durant leur journée. Il est donc plus facile pour eux de se rendre à une formation donnée à l'heure du déjeuner ou du midi, surtout si le repas est assuré. Demandez aux médecins leur avis concernant le moment, le lieu et le contenu de la formation, ainsi que leur opinion sur le formateur. Demandez-leur aussi d'indiquer les aspects qui les intéressent le plus et les arrangements qui faciliteraient leur participation.

Pour plus de détails sur les meilleures façons de travailler en collaboration avec les médecins, consultez le document intitulé *How to Build Partnerships with Physicians*, élaboré par Meilleur départ (voir l'annexe 2).



4. Quels sont les sujets qui doivent être inclus dans la formation?

La trousse du formateur *Faciliter le changement* est conçue pour être aussi souple et adaptable que possible. Vous y trouverez une variété d'informations sur la consommation prénatale d'alcool qui peuvent être adaptées en fonction des besoins des participants et du temps consacré à la formation. Les médecins s'intéressent particulièrement aux informations fondées sur des données probantes et aux moyens de les mettre en application.

Il est recommandé d'inclure les sujets suivants dans une formation sur la consommation d'alcool et la grossesse :

- Rôle du médecin;
- Les femmes et la consommation d'alcool;
- Patientes nécessitant une approche spéciale;
- Comment interroger les patientes sur leur consommation d'alcool;
- Comment réagir face à une reconnaissance de consommation d'alcool;
- Questions courantes;
- Ressources et services.

Les informations fournies dans la trousse du formateur ont pour but d'aider les médecins à évaluer la consommation prénatale d'alcool chez les patientes et à adopter les stratégies d'intervention appropriées. C'est pourquoi il est très important de demander aux médecins de donner leur avis sur le contenu de la formation. En effet, ils peuvent être intéressés par certains thèmes plus que d'autres ou souhaiter des informations sur des sujets supplémentaires, tels que le tabagisme, l'usage d'autres drogues ou la consommation d'alcool et l'allaitement.

5. Quelles sont les pratiques cliniques recommandées en matière de consommation d'alcool et de grossesse?

La formation proposée peut aider les médecins à adopter des pratiques cliniques à la fois délicates et efficaces face à la consommation d'alcool pendant la grossesse. Alors que certaines femmes sont capables de renoncer à l'alcool après une simple sensibilisation, d'autres auront besoin d'une prise en charge intégrée.

Les besoins des femmes varient selon leur niveau de consommation et le facteur suivant :

- Elles ne planifient pas une grossesse;
- Elles planifient une grossesse;
- Elles sont enceintes.

Voici quelques exemples de pratiques cliniques clés que les médecins peuvent adopter :

INTERROGER

- Interroger toutes les femmes en âge de procréer sur leur consommation d'alcool;
- Interroger toutes les femmes enceintes sur leur consommation d'alcool.

CONSEILLER

- Conseiller à toute femme planifiant une grossesse d'opter pour le choix le plus sûr : l'arrêt total de la consommation d'alcool;
- Conseiller à toute femme enceinte d'opter pour le choix le plus sûr : l'arrêt total de la consommation d'alcool;
- Conseiller aux femmes ayant consommé de l'alcool pendant leur grossesse de communiquer avec *Motherisk*.

AIDER

- Aider les femmes à cesser leur consommation d'alcool en leur offrant des informations, un counseling, des soins et un aiguillage vers les programmes et services appropriés.



6. Comment obtenir des fonds pour la formation?

L'organisation d'une formation destinée aux médecins peut être coûteuse. Les dépenses possibles comprennent, entre autres :

- Les honoraires du formateur;
- Ses frais de déplacement;
- Le coût des repas;
- Les frais de location du lieu de la formation;
- Les coûts de promotion;
- Le coût des ressources distribuées aux participants.

Si votre budget est limité, examinez les moyens de réduire ou d'éliminer certains coûts. Par exemple, essayez de trouver un local qui vous sera offert à titre gracieux et réduisez les coûts de promotion au minimum. En outre, il peut exister des groupes ou des organismes dans votre collectivité qui seraient prêts à contribuer à un programme de formation visant à promouvoir le développement d'enfants en santé. Envisagez aussi un partenariat avec d'autres groupes et services préoccupés par le problème de l'exposition prénatale à l'alcool. Les organisations locales de médecins peuvent également accepter de contribuer aux dépenses, de couvrir les coûts des repas ou de mettre à votre disposition un local pour la formation.

Il existe de nombreux organismes de financement qui peuvent vous subventionner, dont :

- La Fondation Trillium de l'Ontario (www.trilliumfoundation.org);
- Le Fonds d'aide au développement de la petite enfance (www.childsec.gov.on.ca);
- Le Centre national de prévention du crime (www.crime-prevention.org).



7. Comment accéder aux crédits en formation médicale continue (FMC) pour les médecins de famille?

Cette section donne un bref aperçu de la formation médicale continue (FMC) en fournissant des informations d'ordre général qui peuvent vous être utiles. Des renseignements détaillés sur l'obtention d'une approbation FMC peuvent être obtenus auprès du Collège des médecins de famille du Canada ou de l'*Ontario College of Family Physicians* (voir l'annexe 2).

Bien que l'obtention de crédits FMC pour une formation destinée aux médecins soit un processus long et nécessitant une planification rigoureuse, les avantages qui en découlent sont nombreux. En effet, l'approbation peut améliorer la qualité de la formation. Elle permet aussi d'adapter le contenu et les approches envisagés aux besoins et préférences des médecins participants. De plus, elle renforce la crédibilité du programme et contribue ainsi à augmenter le nombre de participants.

Les médecins de famille ont besoin de crédits FMC pour maintenir leur statut auprès du Collège des médecins de famille. MAINPRO (Maintien de la compétence professionnelle) est un système structuré de crédits FMC qui comporte trois principaux types de crédits :

- MAINPRO-M1 – activités approuvées telles que les séminaires, les conférences ou les ateliers;
- MAINPRO-M2 – activités non approuvées telles que l'enseignement, la recherche, la révision d'articles scientifiques ou les présentations;
- MAINPRO-C – programmes approuvés d'apprentissage basé sur la réflexion et la pratique.

Les programmes destinés aux médecins qui souhaitent obtenir une approbation FMC doivent remplir les critères suivants :
MAINPRO-M1

- Le contenu doit être étroitement lié à la médecine familiale;
- Au moins un médecin de famille doit participer à la planification et à la mise en œuvre du programme;
- Le programme doit respecter les normes éducatives, éthiques et médicales;
- Les besoins des participants doivent être déterminés avant la tenue de la formation par un sondage, des entrevues avec un échantillon représentatif des participants ou des données collectées à partir d'un programme similaire offert antérieurement;
- Les objectifs d'apprentissage doivent être clairement définis et communiqués aux participants avant la tenue de la formation;
- Les formateurs doivent être informés des objectifs d'apprentissage visés;
- Les participants doivent avoir la possibilité d'évaluer le programme.

MAINPRO-C

En plus des critères régissant l'approbation MAINPRO-M1, les critères suivants doivent être remplis :

- Les programmes doivent être élaborés et mis en œuvre par ou en collaboration avec un centre universitaire de FMC, un département universitaire de médecine familiale ou une section du Collège des médecins de famille du Canada;

- Les objectifs d'apprentissage doivent être définis après une évaluation minutieuse des besoins des participants;
- La majeure partie de l'activité doit se dérouler en petits groupes;
- La session doit être autodirigée, fondée sur des données probantes et sur la réflexion;
- La session doit s'achever sur une activité qui encourage les participants à réfléchir sur ce qu'ils ont appris;
- Les connaissances et la performance des participants doivent être évaluées.

La procédure de demande d'approbation de crédits pour une formation doit satisfaire aux conditions suivantes :

- La demande d'approbation doit être remplie et déposée auprès de l'*Ontario College of Family Physicians* pour MAINPRO-M1 et du Collège des médecins de famille du Canada pour MAINPRO-C (voir l'annexe 2 pour connaître leurs coordonnées). Des formulaires de demande sont disponibles auprès des deux organisations. Le formulaire doit être accompagné d'informations sur le contenu et la durée de la formation, l'identité du formateur, les objectifs d'apprentissage et les sources de financement. Pour l'approbation MAINPRO-C, il est également requis de fournir une description de l'évaluation des besoins des participants, de la structure des séances et de l'activité de réflexion prévue au terme de la formation;
- La demande doit être déposée au moins 8 semaines avant la date de tenue de la formation pour l'approbation MAINPRO-M1 et au moins 3 mois pour l'approbation MAINPRO-C;
- Des frais d'administration (non remboursables) de 150 \$ pour l'approbation MAINPRO-M1 et de 250 \$ pour l'approbation MAINPRO-C sont exigés à la soumission de la demande.

Lors de la planification de la formation :

- Veillez à ne pas mentionner l'approbation dans les documents écrits tant que vous n'aurez pas reçu un avis officiel d'acceptation de votre demande;
- Préparez des attestations de participation sous forme de lettre ou de certificat (voir l'annexe 3).

Des renseignements détaillés sur les demandes d'approbation de crédits FMC sont disponibles sur le site Web du Collège des médecins de famille du Canada. Les formulaires de demande d'approbation de crédits MAINPRO peuvent être obtenus auprès du Collège des médecins de famille du Canada et de l'*Ontario College of Family Physicians* (voir l'annexe 2).

8. Où trouver un formateur crédible et intéressant?

En général, les médecins préfèrent écouter un collègue, de préférence expert ou spécialisé en matière de consommation prénatale d'alcool. Meilleur départ maintient une liste de médecins qualifiés pour animer une formation sur la consommation d'alcool et la grossesse et peut vous communiquer leurs coordonnées. Vous pouvez aussi vous adresser à d'autres organismes tels que Motherisk, le Centre de toxicomanie et de santé mentale ou le Service d'information sur le SAF et les EAF du Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies pour obtenir les coordonnées de médecins qui assurent des formations sur la consommation d'alcool et la grossesse. Pour savoir comment joindre ces organismes, reportez-vous à l'annexe 2.

9. Et si j'envisage de poser des affiches sur le lieu de la formation?

Les affiches peuvent aider à mettre les médecins en relation avec les principaux services locaux et les ressources disponibles. Proposez à des organismes locaux de placer des affiches sur le lieu de la formation.

Vous pouvez notamment vous adresser aux :

- Centres de traitement;
- Services de counseling pour les alcooliques et les toxicomanes;
- Services d'aide aux personnes touchées par la consommation prénatale d'alcool;
- Programmes de soutien aux femmes enceintes;
- Groupes de soutien pour les familles touchées par la consommation prénatale d'alcool.

Pensez aussi à installer votre propre présentoir pour distribuer des ressources type offertes aux patientes, telles que des brochures et des affiches. Vous pouvez générer des images ou des textes par ordinateur et vous en servir comme matériel d'affichage, ou disposer des affiches de manière créative. Vous pouvez également emprunter l'affiche sur l'alcool et la grossesse de Meilleur départ, qui peut être attachée par fermeture velcro à la plupart des panneaux d'affichage standard. Cette affiche de 3 pieds par 6 pieds est assez légère et peut être roulée en tube pour un transport facile. Meilleur départ prête aussi des modèles représentant des nourrissons ayant des traits caractéristiques attribués au syndrome d'alcoolisme foetal. L'affiche et les modèles SAF peuvent être empruntés sans frais. Pour de plus amples informations sur la réservation d'une affiche ou d'un modèle SAF, communiquez avec Meilleur départ (voir l'annexe 2). L'affiche ci-dessous est disponible auprès de Meilleur départ :

Ma famille voulait que ma santé soit la meilleure possible.

Ma mère a décidé de ne pas consommer d'alcool pendant sa grossesse.

- La consommation d'alcool pendant la grossesse peut causer des anomalies congénitales et des dommages au cerveau.
- Choisissez une grossesse sans alcool.
- Si vous avez besoin d'aide, vous pouvez en obtenir.

best start | Ontario
Motherisk: Ligne d'aide sur la consommation d'alcool et de drogues pendant la grossesse 1-877-327-4636

10. Existe-t-il des ressources sur la consommation d'alcool et la grossesse que les médecins peuvent consulter?

Il existe une variété de ressources qui peuvent vous aider à mettre en œuvre votre programme de formation. Une copie de la trousse du formateur *Faciliter le changement* est fournie à tous les formateurs. Cette trousse comprend des transparents, des notes du formateur et des articles de recherche pertinents. Vous pouvez aussi commander à Meilleur départ les ressources clés suivantes pour chacun des participants :

- Manuel du participant *Faciliter le changement*;
- Fiche de consultation sur le dépistage de la consommation d'alcool;
- Fiche de consultation sur l'alcool et l'allaitement.

Vous pouvez aussi élaborer des trousse d'information pour les participants comprenant le matériel suivant :

- Exemples d'affiches;
- Exemples de brochures destinées aux patients;
- Fiches de renseignements;
- Carte pour portefeuille sur la grossesse de *Motherisk*;
- Brochure *Ligne d'aide sur la consommation d'alcool et de drogues pendant la grossesse de Motherisk*;
- Affiche *Ligne d'aide sur la consommation d'alcool et de drogues pendant la grossesse de Motherisk*;
- Listes des services locaux.

Ces ressources peuvent provenir de plusieurs sources. Le Service d'information sur le SAF et les EAF est une bonne adresse à contacter si vous avez besoin d'une variété de ressources sur l'alcool et la grossesse. Une liste de ressources disponibles est fournie à l'annexe 2.

Les médecins ne sont pas toujours au courant des services locaux disponibles, tels que le counseling, les centres de crise et les programmes de soutien à l'intention des femmes enceintes. Vous pouvez les aider à mieux les connaître :

- En établissant des listes des services locaux sous forme de brochures ou de feuillets détachables;
- En organisant de brèves présentations lors de séances scientifiques;
- En publiant des informations à cet égard dans les bulletins;
- En posant des panneaux d'affichage lors d'événements réunissant des médecins.



11. Comment évaluer la formation?

Les médecins doivent avoir la possibilité de donner leur avis sur la formation. Distribuez de brefs formulaires d'évaluation à la fin de la formation et souvenez-vous que l'apprentissage est un processus continu. Les médecins peuvent souhaiter recevoir une formation complémentaire à une date ultérieure ou avoir besoin de ressources spécifiques afin de mettre en œuvre certaines pratiques cliniques. Demandez-leur s'ils ont d'autres suggestions et donnez suite à celles-ci quand cela est possible. Des exemples de questions d'évaluation sont fournis à l'annexe 4.



12. Liste de contrôle pour la planification d'une formation :

- **Étape 1** - Demander aux médecins s'ils seraient intéressés par une formation sur la consommation d'alcool et la grossesse
- **Étape 2** - Impliquer les médecins dans la planification de la formation
- **Étape 3** - Déterminer les sujets qui intéressent les participants
- **Étape 4** - Déterminer le mode de financement de la formation
- **Étape 5** - Obtenir une approbation de crédits FMC
- **Étape 6** - Choisir et inviter un formateur
- **Étape 7** - Trouver un emplacement pour la formation
- **Étape 8** - S'organiser pour les repas et les pauses-café
- **Étape 9** - Susciter l'intérêt pour la formation
- **Étape 10** - Donner la formation
- **Étape 11** - Évaluer la formation
- **Étape 12** - Examiner d'autres procédés d'intervention en matière de consommation d'alcool et de grossesse

Annexe 1 - Questionnaire à l'intention des médecins

1. Je suis au courant des risques de la consommation d'alcool pendant une grossesse.
Oui Non Pas sûr(e)
2. Je pense que les femmes qui planifient une grossesse doivent s'abstenir complètement de consommer de l'alcool.
Oui Non Pas sûr(e)
3. Je pense que les femmes enceintes doivent s'abstenir complètement de consommer de l'alcool.
Oui Non Pas sûr(e)
4. Je pense qu'il faut soumettre les femmes enceintes à un test de dépistage de la consommation d'alcool.
Oui Non Pas sûr(e)
5. Je n'ai aucun problème à interroger les femmes sur leur consommation d'alcool.
Oui Non Pas sûr(e)
6. Je m'estime capable d'offrir un bref counseling aux femmes ayant des problèmes de consommation d'alcool.
Oui Non Pas sûr(e)
7. Je connais les services disponibles dans ma collectivité vers lesquels je peux diriger les patientes.
Oui Non Pas sûr(e)
8. Quels outils de dépistage utilisez-vous pour déterminer la consommation d'alcool chez les femmes?
Fréquence / Quantité TIPAR CAGE-DETA T-ARP
9. Souhaiteriez-vous recevoir une formation sur la consommation d'alcool et la grossesse?
Oui Non Pas sûr(e)

10. Parmi les sujets ci-dessous, quels sont ceux qui vous aideraient à mieux intervenir en matière de consommation prénatale d'alcool :

- Rôle du médecin
- Les femmes et la consommation d'alcool
- Patientes nécessitant une approche spécialisée
- Comment interroger les patientes sur leur consommation d'alcool
- Comment réagir face à une reconnaissance de consommation d'alcool
- Ressources et services

Autres :

.....

.....

.....

.....

11. Y a-t-il des facteurs qui faciliteraient votre participation à la formation?

Heure :

Lieu :

Autres :

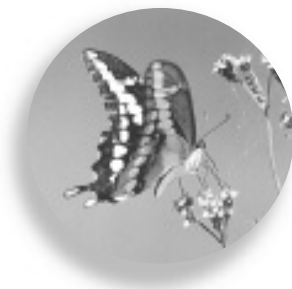
12. Quelles autres ressources pourraient vous aider à mieux intervenir en matière de consommation prénatale d'alcool?

- Affiches
- Systèmes de rappel
- Brochures
- Fiches de consultation
- Fiches de renseignements détachables
- Répertoires des ressources communautaires

Autres :

.....

.....



Annexe 2 - Ressources & services

Organisme

Alberta Clinical Practice Guidelines Program

106, avenue NW, bureau 12230
Edmonton (Alberta) T5N 3Z1
Tél. : (780) 482-2626
Télé. : (416) 408-2122
Courriel : ama_cpg@amda.ab.ca

Meilleur départ : Centre de ressources sur la maternité, les nouveau-nés et le développement des jeunes enfants de l'Ontario

a/s du COIP
180, rue Dundas Ouest, bureau 1900
Toronto (Ontario) M5G 1Z8
Tél. : (416) 408-2249 ou 1 800 397-9567
Télé. : (416) 408-2122
Courriel : beststart@beststart.org
www.beststart.org

Centre de toxicomanie et de santé mentale

33, rue Russell
Toronto (Ontario) M5S 2S1
Tél. : (416) 535-8501 poste 6982
Télé. : (416) 595-6601
Courriel : library@camh.net
www.camh.net

Collège des médecins de famille du Canada

2630, avenue Skymark
Mississauga (Ontario) L4W 5A4
Tel: (905) 629-0900
Télé. : (905) 629-0893
www.cfpc.ca

Ressources et services

- *Preface to the Prevention and Diagnosis of FAS* (Introduction à la prévention et au diagnostic du SAF)
- *Recommendations: Prevention of FAS* (Recommandations sur la prévention du SAF)
- *Guideline for the Diagnosis of FAS* (Lignes directrices pour le diagnostic du SAF)
- Panneau sur l'alcool et la grossesse
- Modèle SAF
- Affiches sur l'alcool et la grossesse
- Trousse du formateur *Faciliter le changement : Prévention et action pour une grossesse sans alcool*
- Manuel du participant *Faciliter le changement : Prévention et action pour une grossesse sans alcool*
- Fiche de consultation sur le dépistage de la consommation d'alcool
- Fiche de consultation sur l'alcool et l'allaitement
- *How to Build Partnerships with Physicians* (Comment établir des partenariats avec les médecins)
- *Alcool et drogues pendant la grossesse : fiche de renseignements*
- Bibliothèque de référence sur l'alcool et la grossesse
- Formulaires de demande d'approbation de crédits MAINPRO

Organisme

Service d'information sur le SAF et les EAF

Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies
75, rue Albert, bureau 300
Ottawa (Ontario) K1P 5E7
Tél. : (613) 235-4048 poste 223 ou 1 800 559-4514
Télééc. : (613) 235-8101
Courriel : fas@ccsa.ca
www.ccsa.ca/fasgen.htm

Publications de Santé Canada

Ottawa (Ontario) K1A 0K9
Tél. : (613) 954-5995
Télééc. : (613) 941-5366
www.fas-saf.com

Centre des manuels scolaires du Manitoba

B. P. 910
Souris (Manitoba) R0K 2C0
Tél. : (204) 483-4040
Télééc. : (204) 483-3441
Courriel : mtbb@merlin.mb.ca
www.edu.gov.mb.ca

Motherisk

The Hospital for Sick Children
555, avenue University
Toronto (Ontario) M5G 1X8
Tél. : 1 877 327-4636
Télééc. : (416) 813-7562
www.motherisk.org

Ressources et services

- Bibliothèque de référence sur le SAF/EAF
- Répertoire canadien des services d'information et de soutien en matière de SAF/EAF
- Affiche *Enceinte? Pas d'alcool*
- Brochure *Enceinte? Pas d'alcool*
- *Déclaration conjointe : Prévention du syndrome d'alcoolisme fœtal (SAF) et des effets de l'alcool sur le fœtus (EAF) au Canada*
- *What Doctors Need to Know about FAS (Ce que les médecins doivent savoir au sujet du SAF) – CD-ROM ou cassette*
- Formation à l'intention des médecins
- Affiche *Ligne d'aide sur la consommation d'alcool et de drogues pendant la grossesse*
- Brochures *Ligne d'aide sur la consommation d'alcool et de drogues pendant la grossesse*
- Ligne d'aide sur la consommation d'alcool et de drogues pendant la grossesse (1 877 327-4636)
- Carte pour portefeuille sur la grossesse
- Évaluation du SAF/TNDLA

Organisme

National Institute on Alcohol Abuse and Alcoholism
Publication Distribution Centre
Box 10686
Rockville, MD 20849-0686
www.niaaa.nih.gov

Ontario College of Family Physicians
357, rue Bay, bureau 800
Toronto (Ontario) M5H 2T7
Tél. : (416) 867-9646
Télec. : (416) 867-9990
www.cfpc.ca/ocfp

Ressources et services

- Dépistage de la consommation d'alcool à risque et interventions auprès des femmes en âge de procréer
- Dépistage et traitement des enfants exposés à l'alcool avant la naissance

- Formulaires de demande d'approbation de crédits MAINPRO



Annexe 3 - Attestation de participation

Certificat de participation

Faciliter le changement : Prévention et action pour une grossesse sans alcool

Nous certifions par la présente que
a participé au programme ci-haut mentionné et a droit à.....heures de crédits
d'étudesde.....

Date :..... Lieu :.....

.....
Signature

« Faciliter le changement » est un programme de Meilleur départ :
Centre de ressources sur la maternité, les nouveau-nés et le développement des jeunes enfants de l'Ontario.

best start
meilleur départ

Ontario's maternal, newborn and early
child development resource centre
Centre de ressources sur la maternité,
les nouveau-nés et le développement
des jeunes enfants de l'Ontario

Annexe 4 - Formulaire d'évaluation

1. Le programme était en rapport avec la médecine familiale.

Pas du tout d'accord Pas d'accord Neutre D'accord Tout à fait d'accord

2. Les objectifs énoncés du programme ont été atteints.

Pas du tout d'accord Pas d'accord Neutre D'accord Tout à fait d'accord

3. Le programme a répondu à mes attentes.

Pas du tout d'accord Pas d'accord Neutre D'accord Tout à fait d'accord

4. Le programme m'a permis d'atteindre mes objectifs d'apprentissage.

Pas du tout d'accord Pas d'accord Neutre D'accord Tout à fait d'accord

5. J'ai pu avoir des échanges avec les autres participants.

Pas du tout d'accord Pas d'accord Neutre D'accord Tout à fait d'accord

6. Le programme était crédible et dépourvu de préjugés.

Pas du tout d'accord Pas d'accord Neutre D'accord Tout à fait d'accord

7. Le programme était bien organisé.

Pas du tout d'accord Pas d'accord Neutre D'accord Tout à fait d'accord

8. Le temps alloué était suffisant.

Pas du tout d'accord Pas d'accord Neutre D'accord Tout à fait d'accord

9. Les explications du formateur étaient claires.

Pas du tout d'accord Pas d'accord Neutre D'accord Tout à fait d'accord

10. Le formateur a consacré suffisamment de temps à la discussion.

Pas du tout d'accord Pas d'accord Neutre D'accord Tout à fait d'accord

11. Autres commentaires et suggestions concernant le programme :

.....
.....
.....
.....

12. Après avoir suivi ce programme, quels changements comptez-vous apporter à votre pratique clinique?

.....
.....
.....
.....

13. Comment pouvons-nous vous aider à intervenir plus efficacement en matière de consommation prénatale d'alcool?

.....
.....
.....
.....

14. Souhaiteriez-vous recevoir une formation sur d'autres sujets? Si oui, lesquels?

.....
.....
.....
.....

La traduction de ce document a été rendue possible grâce à la contribution financière de Santé Canada, Direction générale de la santé de la population et de la santé publique, région du Québec, avec la précieuse participation des collaborateurs suivants :

Dispensaire diététique de Montréal (DDM)

Mme Marie-Paule Duquette, Directrice générale

Meilleur départ

Mme Wendy Burgoyne

Pour Santé Canada

Suzette Jeannotte, Gestionnaire de programmes Enfance-Jeunesse

Anne Turmaine, Consultante en programmes, ETCAF, région de Québec

Marie-Eve Bonneville, Consultante en programmes intérimaire, ETCAF, région du Québec

Thu-Cuc Lâm, Consultante en programmes PACE/PCNP, Montréal

Thien-Thanh Nguyen, Adjointe administrative

Un merci tout spécial à Caroline Harès, Conseillère en communications et réviseure, pour son oeil de lynx et son aide précieuse.

Traduction

Marielle Houry

Eztranslation

65, rue Sherbrooke Est, app. 1618

Montréal (Québec) H2X 1C4

Courriel: mariellekh@eztranslation.net

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue officiels de Santé Canada.

Projet élaboré en collaboration par :

Meilleur départ : Centre de ressources sur la maternité,
les nouveau-nés et le développement des jeunes enfants de l'Ontario

Motherisk

Centre de toxicomanie et de santé mentale

Division de la santé publique et des services communautaires de la ville de Hamilton

Santé Canada, Direction générale de la santé de la population et santé publique,
Région de l'Ontario

Breaking The Cycle

FASworld Canada

AWARE

Centre de ressource de FOCUS

Equay wuk

et un groupe de médecins engagés

2005